



Refus d'indemnisation pour vol de voiture

Par **zoeh**, le **30/05/2011** à **14:29**

Bonjour,

Je suis étudiante et assurée à la Matmut, j'ai récemment eu la mauvaise surprise de me faire voler ma voiture, que nous avons retrouvée, accidentée dans une cité proche de mon domicile.

J'en ai fait par à mon assurance, qui a mandaté un expert, j'ai joint cet expert, qui m'a informé que ma voiture était irréparable, et que l'assurance devrais me rembourser d'environ 1200 euros, montant de la voiture qu'il avait estimé.

Quelques jours plus tard, je reçois un courrier de l'assurance qui me dit que d'après le compte rendu de l'expert la voiture ne serait pas indemnisée.

J'ai donc joint le service sinistre de mon assurance, qui ne veut pas m'indemniser car le volant n'a pas été forcé, que le neman était en place (car pas de traces d'effraction.)

l'expert n'as pas dit dans son rapport que la serrure de la porte passager à été forcée (j'ai des photos à l'appui).

je me suis rendue compte que je n'avait plus les Clefs du véhicule en ma possession.

L'assurance me dit qu'il faut que je fasse une nouvelle déclaration à la police comme quoi on m'avait aussi volé mes clefs pour refaire une demande de sinistre.

Mais le fait de déclarer les clefs volées avec un délais pourrait ne pas jouer en ma faveur ?!

Je suis étudiante, je n'ai pas de ressources et je ne peux pas m'en sortir sans cette

indemnisation.

Pouvez vous m'aider ?

Cordialement.

Par **alterego**, le **31/05/2011** à **16:06**

Bonjour

Neiman et volant intacts, c'est qu'une clé correspondante a été utilisée. La serrure fracturée ne prouve pas le vol, elle prouve qu'elle a été forcée, et elle seule uniquement.

La clé de contact vous a été volée, vous devez déposer plainte.

Dans le cas contraire vous ne prouverez rien et laisserez même penser, soit que vous avez simulé un vol, soit qu'un tiers et vous étiez de connivence.

Cordialement

Par **zoeh**, le **31/05/2011** à **16:18**

merci de votre réponse,

le fait de déclarer mes clés volées presque un mois après avoir déclaré le vol de la voiture ne vas pas aller en ma défaveur ?